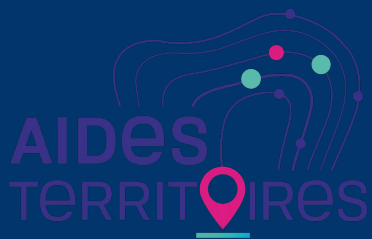


Financements du vélo & des aménagement cyclables

Intervenants:



Ordre du jour



- Banque des Territoires : Enjeux sur le développement du vélo et des infrastructures. **5 min**
- francemobilites.aides-territoires.beta.gouv.fr : Identifier les financements du vélo & des aménagements cyclables. **20 min**
- Banque des Territoires : Présentation des dispositifs de financement. **40 min**
- Région Île-de-France : Présentation des dispositifs de financement. **20 min**
- Questions/réponses. **15-20 min**

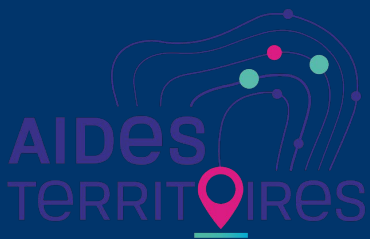
Enjeux sur le développement du vélo et des infrastructures

Banque des
Territoires



BANQUE des
TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

Le service Aides - territoires



Aides-territoires : une start-up d'Etat...

Aides-territoires est une **start-up d'Etat**, c'est-à-dire un **service public gratuit** doté d'une équipe dédiée, autonome, qui développe une solution à un problème de politique publique, avec une approche centrée sur les utilisateurs.

...du réseau beta.gouv



Aides-territoires : la plateforme qui centralise les aides

Concrètement, Aides-territoires est une **plateforme numérique** qui centralise et organise les aides destinées aux **structures locales** (collectivités, associations, établissements publics, entreprises, etc.).

Ministères

Services d'état
déconcentrés

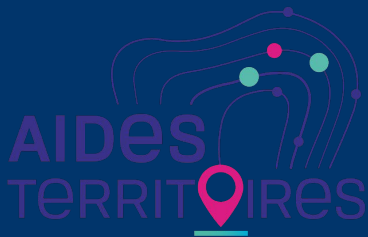
Conseils régionaux et
départementaux

Porteurs locaux
(pays, PNR, ATD, EPF,
CAUE,..)

Établissements publics / Opérateurs



Porteurs



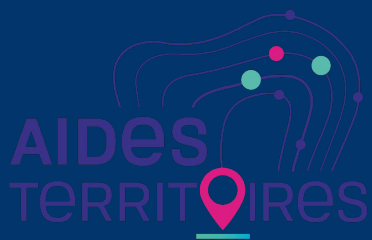
+ les aides
européennes



+ les aides du
plan de relance

Financements du vélo & des aménagements cyclables

Chiffres clés



Grâce à notre stratégie de déploiement, nous avons déjà...



contributeurs

Parmi eux...

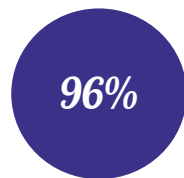


aides

Réparties en 81 thématiques

A toute échelle (locale, régionale, nationale, européenne)

Financières et en ingénierie



Utilisateurs gagnent du temps dans leur veille d'aides



Utilisateurs découvrent de nouveaux dispositifs

*sur la base d'une enquête qualitative menée en mai 2020

Présentation du partenariat France Mobilités & Aides-territoires

240* dispositifs financiers répartis en 8 sous-thématiques dans la mobilité

💡 La cartographie des dispositifs de financements de projets de la mobilité

>> Une page web commune à France Mobilités et Aides-territoires qui centralise et structure les dispositifs financiers sur la thématique de la mobilité.

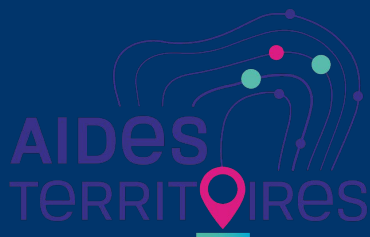


*Chiffres à date du 15/12/20.

France
Mobilités &
Aides-
territoires



Parcours bénéficiaire



Comment chercher des aides ?



En quelques clics

Réaliser une veille territorialisée par type de structure et par sous-thématique des aides financières disponibles.

Paramétrer des alertes personnalisées pour bénéficier d'une veille automatisée sur les nouveaux dispositifs.

Déployer des flottes de véhicules professionnels à hydrogène - Appel à projets "Territoires d'Hydrogène"

FINANCEURS
Région Occitanie

NATURE DE L'AIDE
Aide financière

RÉCURRENCE
Récurrente

CALENDRIER
Échéance : 29 janvier 2021

Investir dans des véhicules non-polluants (collectivités territoriales)

FINANCEURS
Région Occitanie

NATURE DE L'AIDE
Aide financière

RÉCURRENCE
Permanente

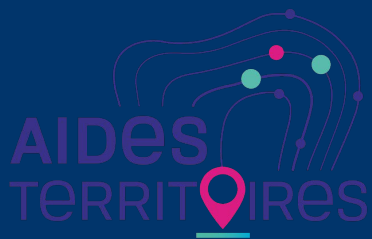
Revitaliser des centres-villes - Prêt Action Cœur de Ville

Etre conseillé sur des sujets complexes en gestion financière, budgétaire, comptable et fiscale

La cartographie des dispositifs de financements de projets de la mobilité est disponible sur le lien suivant :

francemobilites.aides-territoires.beta.gouv.fr/

Comment le site est-il alimenté ?



Deux méthodes d'alimentation de la plateforme

Pour garantir une **information de qualité**, Aides-territoires s'appuie sur les données référencées par les **porteurs d'aides** financières et d'ingénierie et les **animateurs locaux** :



Ajout manuel

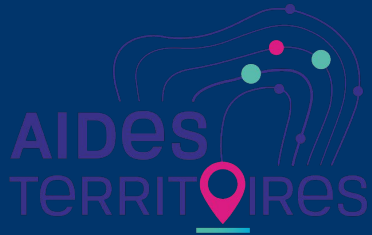
Via le formulaire en ligne, après s'être créé un compte porteur sur Aides-territoires



Flux automatique

Si le porteur dispose déjà d'une base de données structurée et porte de nombreux dispositifs

Banque des
Territoires



Banque des Territoires : Présentation des dispositifs de financement



BANQUE des
TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS



BANQUE des
TERRITOIRES



Webinaire financement des aménagements cyclables

L'offre de la Banque des
Territoires

Décembre 2020





**Notre offre ingénierie
et accompagnement
pour les projets
d'aménagements
cyclables**

Elen Derrien

Notre offre ingénierie et accompagnement



1- Ingénierie territoriale

- **Qu'est-ce que l'offre « Ingénierie territoriale » ?**

Portée par le **service de l'ingénierie territoriale (SIT)**, en appui des **Directions régionales de la Banque des Territoires**, cet accompagnement consiste à :

- clarifier le besoin de la collectivité sur un sujet dont elle peine à se saisir par défaut d'ingénierie interne
- mobiliser une expertise spécialisée dont la collectivité ne dispose pas

- **Pour qui ?**

Le service s'adresse :

- aux intercommunalités rurales et périurbaines, aux petites centralités (jusqu'à 20 000 habitants) peu dotées en ingénierie
- aux territoires en mutation (redéveloppement post-industriel)
- aux territoires d'expérimentation, pour l'incubation de dispositifs innovants

1 - Ingénierie territoriale

▪ Comment ?

Les modalités d'intervention sont :

- le cofinancement de missions d'expertise et de conseil
 - la prise en charge à 100% de certaines missions => bureau d'étude et durée de la mission déterminés par le Service de l'ingénierie territoriale
-
- ## ▪ Et plus précisément concernant la mobilité, quel type d'études ?
- Aide méthodologique à l'élaboration de nouvelles stratégies de mobilités
 - Appui au montage de projets ou services en matière de mobilité durable/innovante
 - Appui juridique

1 - Ingénierie territoriale

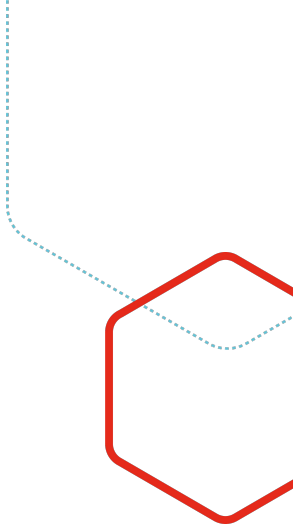
- **Des exemples de projets cyclables ?**
- **Communauté de communes littorale, mi-périurbaine, mi-rurale : étude stratégique pour penser la mobilité active en tant que support du produit touristique** : identification des points d'intérêts qui forment l'identité du territoire et identification des tracés pertinents pour l'offre cyclotouristique
- **Communauté de communes de moyenne montagne, rurale : élaboration d'un schéma directeur cyclable** (comment connecter le vélo aux autres enjeux d'intermodalité comme le TER, le covoiturage ? Comment identifier les actions avec le meilleur effet de levier ? Quels jalons temporels, quelle gouvernance pour ce projet ? Avec quels partenaires externes ? Etc.)
- **Communauté de communes périurbaine, animée par une petite centralité : étude de mobilité douce visant à consolider le rôle de pôle du centre-bourg**, à l'affirmer face à l'attraction de la ville moyenne la plus proche

1 - Ingénierie territoriale

▪ Qu'est-ce qui n'est pas éligible ?

L'offre ne couvre pas :

- les études techniques, l'ingénierie pré-opérationnelle
- les études règlementaires (diagnostics obligatoires, études d'impact etc.)
- l'assistance à maîtrise d'ouvrage



2 - Territoires Conseils

▪ Qu'est-ce que « Territoires Conseils » ?

Territoires Conseils est un service d'intérêt général de la Caisse des Dépôts, intégré à la Banque des Territoires :

- avec pour mission d'informer les élus
- de décrypter et de valoriser des expériences territoriales originales
- d'accompagner sur le plan méthodologique les territoires dans l'élaboration de leurs politiques

▪ Pour qui ?

L'offre « mobilité » de Territoires Conseils s'adresse :

- aux intercommunalités rurales et périurbaines
- aux territoires de projet : PETR/PNR/GAL/Pays etc.
- aux communes jusqu'à 20 000 habitants

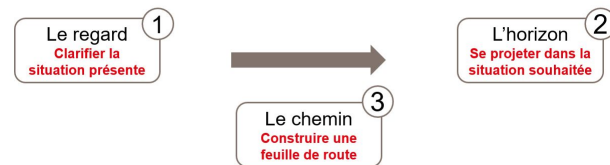
2 - Territoires Conseils

- **Accompagnements méthodologiques avec appui sur le terrain (« Démarche Mobilité »)**

- **Objectif** : être en capacité de faire les **bons choix** en fonction de la **situation propre** du territoire
- **Principes** : un **parcours de réflexion structuré**, avec une **dimension participative** affirmée, reposant sur l'analyse de **l'expérience des habitants**, orientée vers la **conception de solutions**

- **Etapes** :

1. Comprendre la situation initiale de son territoire
2. Imaginer la situation souhaitée
3. S'organiser pour mettre en œuvre des actions



2 - Territoires Conseils

- **Accompagnements méthodologiques avec appui sur le terrain (« Démarche Mobilité »)**

→ Apports de Territoires Conseils :

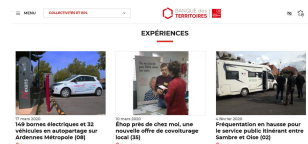
- des temps d'animation sur le terrain pour faire émerger une dynamique collective => **3 journées d'accompagnement *in situ***
- des **outils** pour la réalisation d'un diagnostic qualitatif des besoins de mobilité
- des éléments de pédagogie s'appuyant sur des enseignements et méthodes tirés d'expériences territoriales réussies

→ Moyens à mobiliser par la collectivité :

- engagement des élus à porter le projet et participation aux séances collectives du parcours
- temps administratif

Territoires Conseils, c'est aussi

- **Webconférences et réunions téléphoniques**
- 2h pour faire le point sur les enjeux et les potentiels d'impact d'une politique de mobilité, illustrés par le témoignage d'un territoire
Liens: <https://www.banquedesterritoires.fr/mobilite-en-territoires-peu-denses-3>
- **Ressources documentaires pour approfondir**
- Fascicule pédagogique pour faire le point sur la prise de compétence, prendre connaissance d'expériences variées, diagnostiquer les besoins, créer un plan d'action puis l'évaluer : <https://www.banquedesterritoires.fr/fiches-pedagogiques-mobilite>
- Base d'expériences : des exemples de projets réalisés sur l'ensemble du territoire
<https://www.banquedesterritoires.fr/149-bornes-electriques-et-32-vehicules-en-autopartage-sur-ardennes-metropole-08>
<https://www.banquedesterritoires.fr/ehop-pres-de-chez-moi-une-nouvelle-offre-de-covoiturage-local-35>
<https://www.banquedesterritoires.fr/location-sociale-dun-vehicule-par-le-cias-dajaccio-20>
<https://www.banquedesterritoires.fr/poher-plage-le-bus-gratuit-qui-relie-le-centre-bretagne-la-cote-29>





3 - Ingénierie Action Cœur de Ville

▪ Pour qui ?

Le service s'adresse :

- aux communes et intercommunalités éligibles au programme Action Cœur de Ville
- à leurs opérateurs (EPL, office de tourisme, ...) éligibles

▪ Comment ?

Les modalités d'intervention sont :

- le cofinancement de missions d'expertise et de conseil
- la prise en charge à 100% de certaines missions courtes => mobilisation de prestataires dans le cadre d'un marché à bon de commande (Groupements Explain / Transamo / Transitec)
- **Et plus précisément concernant la mobilité cyclable, quel type de projets ?**

Il s'agit d'accompagner la définition et à la mise en œuvre de projets, en matière de :

- réorganisation et maîtrise des flux de mobilité, accompagnement à l'évolution des usages, organisation de l'intermodalité
- développement des services de mobilités les plus adaptés

3 - Ingénierie Petites Villes de Demain

▪ Pour qui ?

Le service s'adresse :

- aux communes éligibles au programme Petites Villes de Demain (PVD)

▪ Comment ?

- via des cofinancements pilotés par un guichet opérationnel localement (partenariats locaux BDT/Région, BDT/Départements, ...)
- **Et plus précisément concernant la mobilité cyclable, quel type de projets ?**
- Si l'étude s'inscrit dans le projet de redynamisation de la centralité (pas d'entrée thématique mais le cyclable n'est pas exclu)
- **A partir de quand ?**
- Lorsque les communes Petites Villes de Demain auront mis en place leur comité local de projet et signé avec l'Etat leur convention d'adhésion.



Notre offre de financement des projets d'aménagements cyclables

Frantz Jumain

Mobi Prêt

Financer les projets inscrits dans le contexte de la loi d'orientation des mobilités (LOM)



Pistes cyclables



Infrastructures de TCSP



Matériels roulants de transport collectif



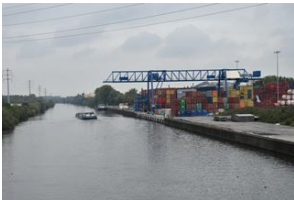
Infrastructures de transport ferroviaire



Infrastructures aéroportuaires outre-mer



Infrastructures de transport intermodal



Infrastructures de transport maritime ou fluvial



Aménagement de voiries avec composante TEE, ouvrages d'art



Infrastructures de transport innovant

Mobi Prêt

Les emprunteurs éligibles

Les prêts peuvent être accordés aux emprunteurs suivants, qu'ils agissent en tant que maître d'ouvrage ou en tant que co-financeur à travers l'apport de subventions :

- les collectivités territoriales et leurs groupements
- les régies locales dotées de la personnalité morale, les groupements d'intérêt public ;
- les Grands Ports Maritimes et les Ports Autonomes ;
- les établissements publics de santé ou agissant dans le domaine universitaire ;
- les Entreprises Publiques Locales qui n'opèrent pas dans le champ concurrentiel ;
- les sociétés publiques locales (SPL) ;
- Toute personne morale de droit privé réalisant l'investissement conduit dans le cadre d'un marché de partenariat (PPP) ou dans le cadre d'une délégation de service public (DSP) ;
- la Société du Grand Paris.

Mobi Prêt

Les principales caractéristiques

1. Quotité d'intervention en fonction du besoin d'emprunt (fonds propres et subventions déduits)

- *Jusqu'à 50% du besoin d'emprunt si $> 5M€$*
- *Jusqu'à 100% du besoin d'emprunt si $\leq 5M€$ ou $> 5M€$ si le projet s'inscrit en faveur de la mobilité douce et décarbonée*

2. Durée de 25 à 50 ans

3. Phase de mobilisation des fonds jusqu'à 5 ans

4. Taux d'intérêt (indexé) : Taux du Livret A + 60 bps

+ Offre complémentaire à Taux Fixe

- Durée de 15, 20 ou 25 ans
- Phase de mobilisation des fonds limitée à 1 an
- Taux d'intérêt : Taux fixe coté chaque début de mois

Mobi Prêt

Quelques exemples de projets de pistes cyclables financés par un Mobi Prêt

- ❑ **Mobi Prêt de 600 k€ sur 25 ans à taux indexé sur Livret A pour la CC du Pays de Villersexel – Bourgogne-Franche-Comté**

Afin de développer la mobilité douce pour les trajets domicile/travail, réalisation d'un nouveau tronçon de voies cyclables entre deux tronçons de la voie cyclable existante, créée en 2018, reliant Villersexel à Lure et la nouvelle zone d'activités de Villersexel

- ❑ **Mobi Prêt de 1 000 k€ sur 15 ans à taux fixe pour la ville de La Ciotat – Provence-Alpes-Côte d'Azur**

La ville de la Ciotat s'est engagée dans un projet de transformation de l'ancienne ligne ferroviaire en voie réservée aux circulations douces. Après la 1ère tranche de 2,2 kms déjà achevée qui dessert beaucoup d'équipements publics (hôpital, maison départementale de solidarité, port des capucins, stade Bouissou, lycée Méditerranée, collège des Matagots) ainsi que le Centre-Ville, réalisation de la seconde tranche de 2 kms qui permettra d'assurer la continuité jusqu'à la gare SNCF.

Mobi Prêt

Quelques exemples de projets de pistes cyclables financés par un Mobi Prêt

▣ Mobi Prêt de 333 k€ sur 20 ans à taux fixe pour la ville de Meaux – Ile de France

Financement du plan vélo 2020 de la ville qui comprend :

- la réalisation d'une piste cyclable de 1,3 km entre 2 QPV de la ville, Dunant et Beauval, permettant de connecter les aménagements cyclables existants

- la création de zones 30 dans le quartier République en centre ville avec 2 itinéraires jalonnés entre le cœur de ville et le musée de la Grande Guerre

- la mise en place d'une soixantaine d'arceaux vélo à proximité des écoles non encore dotées

- des travaux d'enfouissement de réseaux préalables à la réalisation de la piste cyclable de l'avenue Roosevelt



Notre offre investisseur pour les aménagements cyclables

Brice Laine

Rénover, aménager puis entretenir efficacement l'espace public en incluant les nouvelles mobilités

Un exemple emblématique de rénovation de l'espace public : le Plessis-Robinson (92)

Projets concernés

- ▶ **Infrastructures et équipements publics** en centre-ville : voirie, signalisation, éclairage public, parcs de stationnement, équipements administratifs, éducatifs, culturels, etc.
- ▶ **Activités opérationnelles associées** : services de recharge des véhicules électriques, véhicules en libre-service, gestion des panneaux, etc.

Critère de taille

- ▶ **Légalement** : valeur du contrat supérieure à 5 M€ HT pour les réseaux ou la construction, et supérieure à 10 M€ HT sinon
- ▶ **Idéalement** : valeur supérieure à 15/20 M€ HT de travaux

Objectifs poursuivis :

Rendre l'espace public plus attractif et l'environnement urbain plus plaisant, pour les habitants tout en optimisant les dépenses de fonctionnement, d'entretien et de consommation électrique



Périmètre du contrat :

Aménagement ou rénovation, entretien sur du long terme des éléments suivants de l'espace public :



- Voirie : chaussée, pistes cyclables, bordures, trottoirs..
- Eclairage : candélabres, armoires..
- Signalisation : panneaux, marquages au sol...
- Mobilier urbain : barrières, potelets...
- Espaces nouveaux, décoration végétale

Intérêt du montage pour la collectivité

- ▶ Réaliser rapidement des travaux
- ▶ Traiter un parc d'équipements homogènes en une seule opération
- ▶ Assurer une gestion de projet complexe avec des nombreux interfaces
- ▶ Réaliser des tâches à faible valeur ajoutée aux meilleures conditions d'organisation (travail, productivité, flexibilité RH, coût pour la collectivité)
- ▶ Intégrer des services innovants ou relevant du secteur concurrentiel
- ▶ Faire prendre par le titulaire, à la place de la collectivité, les risques opérationnels
- ▶ Réduire les risques de dérapage (coûts, délais, performance)
- ▶ Doter la collectivité d'une visibilité sur le coût complet des équipements sur l'ensemble de leur cycle de vie
- ▶ Externaliser en totalité ou partie la levée du financement et étaler les paiements de la sur le long terme pour la collectivité

Rappel sur le Marché de Partenariat

Outil de financement et de réalisation de projets permettant à la collectivité publique de confier à un titulaire unique une mission de financement, conception, construction, entretien, exploitation et maintenance d'infrastructures ou équipements publics.

Rénover, aménager puis entretenir efficacement l'espace public en incluant les nouvelles mobilités

Le marché de partenariat : outil au service de la transformation de l'espace public

Les ingrédients de la réussite d'un Marché de Partenariat pour la collectivité publique

► Organisation de la collectivité :

- Soutien fort de l'exécutif politique
- Constitution d'une équipe projet pluridisciplinaire au sein des services de la collectivité renforcée
- Bonne compétence de gestion contractuelle dans la durée
- Recrutement à minima d'un conseil externe type AMO

► Préparation en amont :

- Veiller à la maturité des études techniques préalables
- Stabiliser et formaliser les besoins et objectifs
- Rédiger 2 rapports d'évaluation obligatoires (mode de réalisation & soutenabilité budgétaire)

► Leviers d'optimisation complémentaires :

- Optimiser le coût de financement en panachant les sources de financement
- Améliorer le service aux usagers et réduire le poids financier (grâce aux services annexes)
- Concilier PPP et économie mixte (société de projet, SEMOp)
- Utiliser la possibilité pour les organismes publics d'être au capital de la société de projet dès le lancement de la procédure
- Dégager des économies d'échelle par le lancement de MP sur un parc d'ouvrages similaires ou plusieurs réseaux linéaires de même nature

Modalités d'intervention de la Banque des Territoires

► Nature des financements mobilisables :

- Cofinancement d'une mission AMO pour la collectivité ou d'études d'évaluations préalables dans le cadre d'une position d'investisseur « organisme public » hors groupement candidat (« article 80 »)
- Investissement en fonds propres par prise de participation minoritaire au capital de la société de projet dans le cadre d'un groupement candidat
- Prêt sur fonds d'épargne dans le cadre des enveloppes Prêts au Secteur Public Local / Prêt GPI Ambre sur 20 à 40 ans

► Conditions à l'investissement en fonds propres :

- Conclusion satisfaisante des diligences LAB-FT sur le candidat ou les membres du groupement candidat
- Implication dans la société de projet et les sous-contrats de partenaire(s) industriel(s) / opérateur(s) disposant de compétences ciblées
- Schéma contractuel impliquant une meilleure allocation des risques au partenaire le plus à même de le gérer
- Niveau de loyer versé à la société de projet par la collectivité permettant de dégager une rentabilité de l'investissement initial d'un niveau cohérent avec les techniques de marché, et positive y compris en scénario raisonnablement dégradé

Permettre l'évolution vers des mobilités du quotidien plus intelligentes et durables

Investissements à date de la Banque des Territoires

- Une dizaine d'entreprises de services innovants de mobilité
- Passagers : autopartage, covoiturage, transport à la demande
- Logistique urbaine
- Répondant à des besoins spécifiques de mobilité non satisfaits par les offres les plus répandues
- S'appuyant si possible sur des modes doux et des véhicules à motorisation propre

Auto-Moto-Vélo partage

- **Clem'** : autopartage de véhicules électriques et covoiturage (pendulaire, hub, rabattement), notamment en Ile-de-France, Grand Est
- **Cityscoot** : « motopartage » à base de scooters électriques (Paris + 4 communes limitrophes, Nice)
- **Totem.mobi** : autopartage de véhicules Renault Twizy (Aix-Marseille-Provence)
- **Automobilité** : autopartage de véhicules électriques basés dans les résidences seniors
- **Citiz** : Réseau d'autopartage à statut coopératif (20 villes adhérentes)
- **Green On** : opérateurs de solutions de vélo en libre-service



green 
solutions de mobilité durable

- Opérateur de vélo-mobilité (notamment VAE)
- Mode doux
- Faible coût
- Temps de parcours en hyper-centre

Vos contacts

- Vos interlocuteurs de proximité au sein du réseau des **Directions régionales**
- Plateforme Banque des Territoires
<https://www.banquedesterritoires.fr>



Région Île-de-France : Présentation des dispositifs de financement

Région
Île-de-France



Questions/réponses

Merci à tous !

Restons en contact !

Écrivez-nous aux adresses aides-territoires@beta.gouv.fr et jonathan.kurtz@beta.gouv.fr pour un accompagnement plus personnalisé.

 **À très vite !**

Annexes

Foire aux questions (1/2)



1. Comment sont gérées les mises à jour (ex. dates des AAP) ?

Dans la page d'administration de l'aide, il est demandé une date de début et de fin si le dispositif est ponctuel. Lorsque la date de l'AAP est dépassée, l'aide n'est plus présentée. Nous comptons sur nos partenaires contributeurs pour renseigner les dispositifs et effectuer les MAJ le cas échéant. (ajout, modification, suppression d'aide)

2. Peut-on créer une alerte sur toutes les thématiques ?

Oui. Il s'agit de cocher toutes les thématiques dans la parcours de recherche et appuyer sur le bouton "créer une alerte".

3. Si on voit une erreur sur une fiche d'aide comment la signaler ? Exemple : Une aide qui est par erreur mentionnée comme concernant une entreprise privée.

Vous pouvez suggérer des modifications sur toutes les aides uniquement sur le site Aides-territoires. Il vous suffit d'aller sur le bas d'une aide et d'appuyer sur "suggérer une modification". Si vous êtes sur la cartographie mobilité, vous avez alors deux options pour suggérer la modification :

1. Rechercher cette aide sur le site Aides-territoires.
2. Faire un mail à aides-territoires@beta.gouv.fr

Foire aux questions (2/2)



1. Vous avez parlé d'aides du plan de relance. Vous avez un portail en préparation ?

Nous développons actuellement différents partenariats avec les ministères qui proposent des aides dans le cadre du plan de relance pour référencer leurs dispositifs. Notre offre de service consiste à leur concevoir leur propre plateforme présentant les dispositifs spécifiques du plan de relance. Tous les dispositifs seront également présentés sur Aides-territoires et les aides mobilités du plan de relance seront sur la cartographie des mobilités.

2. Le Cerema a-t-il été approché pour contribuer ?

Oui. Il est partenaire. Notre politique consiste à référencer uniquement les aides auxquelles les bénéficiaires peuvent prétendre gratuitement. Nous ne référençons pas les aides payantes du CEREMA, mais les AAP gratuits que le CEREMA propose.

3. Pourrait-on avoir effectivement des précisions sur les aides de la Banque des Territoires : aide brute ou prêt ?

La Banque des Territoires propose des subventions uniquement pour le cofinancement en ingénierie amont, c'est à dire lorsque le financement se compte en une dizaine de milliers d'euros pour que la collectivité ou l'entreprise publique locale puisse réaliser une étude ou une mission d'assistance de maîtrise d'ouvrage et lui permettre d'avancer dans la structuration du projet. Pour le reste, les financements (Mobi Prêt, ..) ont vocation à être remboursés.

Le guide pour créer un compte et publier une aide (1/2)

👉 Étape 1 : Créez votre compte utilisateur

1. Connectez-vous à :
<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/>
2. Cliquez sur **Mon compte** en haut à droite de l'écran puis sur **Créer un compte**
3. Complétez les informations demandées (nom complet et adresse e-mail) et cliquez sur **Créer un nouveau compte**
4. Un e-mail doit parvenir dans votre boîte : **cliquez sur le lien indiqué** → vous pouvez mettre à jour votre profil et choisir un mot de passe.

👏 **Vous disposez désormais d'un compte utilisateur !**

👉 Étape 2 : Devenez contributeur

1. Cliquez sur **Mon compte ou votre nom** en haut à droite puis cliquez sur la rubrique **Publier une aide**
2. Complétez les informations demandées (structure professionnelle, fonction et numéro de téléphone) et cliquez sur **Mettre à jour vos données**

👏 **Félicitations vous êtes désormais contributeur !**

Le guide pour créer un compte et publier une aide (2/2)

👉 Étape 3 : Publiez votre première aide

1. Cliquez sur **Mon compte** et choisir **Publier une aide**
2. Référez votre aide en saisissant les informations demandées dans le formulaire
3. Si vous souhaitez l'**Enregistrer en brouillon**, vous pourrez y accéder à nouveau en cliquant sur votre profil en haut à droite dans **Mon portefeuille d'aides**
4. Lorsque vous avez terminé de compléter le formulaire : cliquez sur **Enregistrer et demander la publication**
5. L'aide est alors envoyée à un administrateur d'Aides-territoires qui est notifié et doit la valider pour qu'elle soit publiée (généralement en moins de 24h).

👏 **Bravo vous avez publié votre première aide !**

👉 Étape 4 : Gérez vos aides

Accédez à toutes vos publications grâce à la rubrique **Mon portefeuille d'aides** !

Vous pouvez :

- a. **Modifier** les informations
- b. **Dupliquer** pour créer une nouvelle aide
- c. **Dépublier** ou **supprimer** une aide

Le guide des description des catégories

 Pour vous aider à mieux identifier les dispositifs !

Les descriptions sont présentées dans l'introduction de la cartographie :

- Information voyageur et de billettique multimodale
- Transports collectifs et d'optimisation des trafics routiers
- Mobilité partagée
- Logistique urbaine
- Mobilité pour tous
- Connaissance de la mobilité
- Aménagement de l'espace public et modes actifs
- Limiter les déplacements subis